

FRAIS ASSURANCE-VIE* - UNEP EVOLUTION

Dernière mise à jour : juillet 2022

Montant minimal de versement initial :

Versement non prélevé : 50 000 €
Versements programmés : 200 €/mois

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :

11 €

FRAIS ANNUELS

FRAIS DE GESTION DU CONTRAT

Frais des supports

Support Fonds EURO	0,95%
Support Unités de Compte	1,00%
Support Fonds Croissance	0,98%
Gestion pilotée ou standardisée	0,30 % (uniquement sur la part en Unités de Compte)

FRAIS DE GESTION DES UNITES DE COMPTE

1/ Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	2,15%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,87%
Fonds obligations (moyenne)	1,59%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,61%
Fonds immobiliers**** (moyenne)	ND	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		6,25%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,95%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,68%

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Option ALLOCATION ISR SOLIDAIRE (SANSO)	2,05%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,86%
Option ALLOCATION THEMATIQUE (ERASMUS)	2,07%	
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>		0,78%

AUTRES FRAIS ANNUELS

Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPÉRATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement	Versements non prélevés : 3,00%
	Versements programmés : 0,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0,50%
Frais d'arbitrage	
<i>Proportionnels ou forfaitaires</i>	0,50%
<i>Nombre d'arbitrages gratuits par an</i>	3
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0
Frais sur les versements de rente	0,90%
Frais de rachat	0

NA : non applicable - ND : non disponible

*Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI, les SCI et les SCCV.